

Registre mortuaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Eidgenössische Sängerei = Revue de la Société fédérale de chant**

Band (Jahr): **35 (1971)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mais surtout, la flamme intérieure qui animait la directrice, Madame Hilka Norkamo, à l'étonnant geste vertical, tout cela emballa l'auditoire; aussi ce sympathique groupe choral qui, à lui seul, aurait justifié le voyage, fut-il justement fêté et acclamé.

Il ne m'appartient pas de parler ici de notre propre concert, sinon pour relever que notre programme était l'un des plus intéressants et qu'il était très représentatif de notre art choral romand; que ce programme offrait une excellente progression et qu'il a été très bien rendu grâce à la discipline exemplaire de tous les chanteurs avant et pendant le concert, et malgré, au début, une nervosité que le «Petit Pays» vint heureusement calmer. Je suis heureux de pouvoir rendre hommage à cet engagement total des choristes lausannois qui furent justement ovationnés à leur descente du podium, et je ne saurais terminer ces quelques lignes sans adresser mes compliments à notre excellente pianiste hollandaise, Madame Erna de Bruijn, qui sut, en une courte répétition, assimiler quatre pièces importantes, et nous accompagna avec talent et efficacité. *Robert Mermoud*

Chronique musicale

Romont

Parmi les nombreuses créations d'Emile Jaques-Dalcroze, le «Jeu du Feuillu» est celle que l'on fait revivre le plus souvent en pays romand. C'est ainsi que sous l'impulsion du professeur Louis Page et du metteur en scène et maître chorégraphe Jo Baeriswyl, élève de Jaques-Dalcroze, ainsi que du groupe des costumes «Au Fil du Temps», cette ravissante évocation du renouveau fut reprise à Romont à la fin du mois de juin, à l'occasion du 2^e festival folklorique international. Sous la direction sensible et précise d'Albert Sottaz, un ensemble constitué par le chœur mixte «La Cécilienne», un chœur de jeunes filles, des élèves, d'une soliste et un petit orchestre, interpréta les treize tableaux du jeu de façon vivante que le public suivit avec le plus grand plaisir. Une diction des plus soignées contribua énormément au succès, car le sens des rondes fut ainsi compris par tous. Les enfants furent tellement conscients de l'importance de leur rôle, qu'ils évoluaient avec un naturel qui fit plaisir à voir. La soliste de l'Invocation au Printemps, Rosette Andrey, douée d'une voix de soprano bien timbrée, plut beaucoup. Jo Baeriswyl, maître incontesté de la mise en scène des créations folkloriques, fut secondé par le jeune couple Morard qui dirige le groupe «Au Fil du Temps» avec un dévouement remarquable. Et ce sont les jeunes éléments de ce

groupe qui illustrèrent les ravissants tableaux du «Jeu du Feuillu» avec une maestria surprenante, tant par les rondes que la mise en scène. Inutile d'ajouter que la salle fut chaque fois pleine à craquer.

Ed. H.

Registre mortuaire

Hommage à M. André Jomini

Notre dernier numéro consacrait quelques lignes à M. André Jomini, professeur, directeur du Männerchor Riviera de Vevey, décédé brutalement au début juillet.

Nous allons essayer, en hommage au disparu, de retracer brièvement sa carrière.

Originaire de Corcelles-près-Payerne, né à Chailly-sur-Clarens le 12 mai 1907, M. Jomini avait été instituteur à Prilly, avant d'être nommé, en avril 1941, maître de chant au Collège de Vevey.

Titulaire du brevet spécial de musique vocale et du diplôme de chef d'orchestre, M. Jomini se consacra à plusieurs sociétés, dont le «Frohsinn», devenu, au moment de la fusion avec le «Sängerbund», le «Männerchor Riviera». Cette société avait marqué lors de son concert annuel du 24 avril dernier, les 30 ans de direction de son chef et l'avait nommé membre d'honneur en reconnaissance de son dévouement.

Pendant une douzaine d'années, M. Jomini avait assumé également la direction du Chœur d'hommes «Jeune Harmonie», de

la Tour-de-Peilz, ainsi que celle du chœur d'enfants de cette société. Il dirigea en outre, pendant une quinzaine d'années, la «Chanson veveysanne».

M. Jomini avait fait partie de divers jurys, en particulier celui de la «Fête des Chanteurs jurassiens» de l'an dernier à Sonceboz. Le Männerchor Riviera remporta sous sa direction de nombreux succès lors de manifestations et concours de notre pays. C'est ainsi qu'à la «Fête de la Fédération des chorales suisses alémaniques», organisée en juin à Monthey, le Männerchor Riviera obtint une couronne d'or avec mention «excellent», ce qui porte à quinze le total des couronnes d'or remportées par M. Jomini dans sa carrière de chef de chœur.

M. Jomini composa diverses pages pour chorales, chœurs d'enfants et orchestre. Plusieurs de ses œuvres furent jouées à l'occasion de fêtes cantonales ou de concerts donnés par les sociétés veveysannes dont il était le directeur.

Il avait aussi préparé une partie des chœurs de la Fête des Vignerons de 1955.

Retraité en 1969, il avait toutefois conservé une partie de son enseignement au Collège de Vevey.

R.R.

† Emmanuel Buenzod

Emmanuel Buenzod s'est éteint le mercredi 22 septembre, à la Tour-de-Peilz, à l'âge de 78 ans. Né à Morges dont il était bourgeois d'honneur, Emmanuel Buenzod suivit dans cette ville le Collège, puis le Gymnase et l'Université de Lausanne, où il obtint sa licence ès lettres.

La carrière de M. Buenzod se partagea entre l'enseignement, la littérature et le journalisme. Cette dernière activité devait permettre de découvrir en Emmanuel Buenzod des dons réels de critique musical et de critique littéraire.

L'œuvre de M. Buenzod est vaste et variée, elle touche le roman, l'essai, la poésie, la nouvelle, la musicographie.

Les œuvres les plus marquantes qu'il ait produites sont du domaine de la musique où son sens critique et sa grande érudition trouvèrent un terrain propice. D'une bibliographie abondante, nous extrayons les ouvrages suivants: Mozart (1931), Pouvoirs de Beethoven (1937), et deux volumes: Musiciens (1945 et 1949).

Fuisse sa famille trouver ici l'expression de notre sympathie.

R.R.

ThÉRÈSE HIRSCH: *Musique et rééducation*.
Editeur: Delachaux et Niestlé.

Psychologue et éducatrice à la Clinique psychiatrique de Bel-Air, Thérèse Hirsch s'est efforcée de nous démontrer, par diverses expériences très concluantes, que la musique peut être utilisée à des fins thérapeutiques. Elle en a étudié les aspects qui aident à la rééducation des enfants profondément débiles et a tenté de créer dans des cerveaux paralysés un premier intérêt pour ensuite les amener à exercer leur mémoire et faire un effort de compréhension.

Cette expérience est d'un grand intérêt, car l'auteur a poussé plus loin son étude sur les structures primitives de la musicalité chez l'arriéré, jusqu'à pouvoir transposer ses observations aux enfants normaux.

Ce sont les principes d'Edgar Willems, entre autres, qui l'ont incitée à entreprendre «un travail situé aux frontières de la musique et de la psycho-pédagogie».

Il y a, selon Thérèse Hirsch, deux manières d'envisager une éducation musicale:

1. Former des musiciens, préparer des enfants à être interprètes, compositeurs, ou simplement à jouer ou écouter de la musique en amateurs.
2. Aider à l'épanouissement de la personnalité.

Dans ce deuxième cas, la musique est un moyen thérapeutique, une musicothérapie.

Au chapitre réservé aux «Aspects de l'éducation par la musique», Thérèse Hirsch dit que «les chansons constituent l'activité musicale synthétique la plus importante de l'enfant. L'enfant chante avant de parler».

L'auteur s'est fixé un but, et c'est en cela que son expérience est valable: favoriser le développement des enfants débiles profonds. Dans l'avant-propos, le professeur J. de Ajuriaguerra souligne que «les moyens verbaux pour les enfants arriérés sont le plus souvent inutilisables, c'est pour cela que nous devons chercher de nouveaux types de contact, afin que ne s'établisse pas une espèce de monologue improductif».

Notons finalement que l'ouvrage de Mlle Hirsch a reçu, en 1965, le prix Cellier de l'Université de Genève.

R.R.

Prix des insertions: 1 page fr. 250.-, 1/2 page fr. 130.-, 1/4 page fr. 70.-, 1/8 page fr. 38.-.
Rabais de répétition: 3 fois sans changement de texte 5%, 6 fois sans changement de texte 10%.
Annonces en corps 6 = 50% de supplément,